

Réf: Dossier N° 018262

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « YOMA ENERGIE SARL »

Siège social Grand-Bassam, Grand-Bassam, QUARTIER
IMPERIAL-PHARE, LOT 29, ILOT 45

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/12/2015 , et enregistrés au CEPICI le 27/05/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YOMA ENERGIE SARL »

Objet : ELECTRICITE HTBTEP, CONSTRUCTION ELECTRIQUE, HYDRAULIQUE, BTP.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Grand-Bassam, Grand-Bassam, QUARTIER
IMPERIAL-PHARE, LOT 29, ILOT 45

Dirigeant(s) : Mlle KOUAKOU AKISSI MARIE JOSEE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03773 du 09/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20584/GTCA/RC/2021 du 09/08/2021

